Aperçu de l'histoire de l'alpage de la Bursine

On a expliqué dans le cadre de l'histoire générale de Praz-Rodet comment les deux communes de Bursins et de Burtigny, pourtant très modestes, purent acquérir d'immenses territoires à la Vallée de Joux au début du XVIe siècle.

Bursins apparemment reste le seul à les avoir gardés dans leurs limites d'autrefois, Burtigny tôt s'en délestant au profit de la commune de Morges.

Les propriétés de Bursins sont les suivantes :

- La Bursine, au niveau inférieur
- Le Milieu, sur les pentes orientales du vallon de l'Orbe
- Le Cerney, au premier grand niveau
- Le Chalet-Neuf, touchant ce dernier du côté oriental, acquis en 1730.

On se souviendra que l'acte de 1543, donc passé tôt après que LL.EE. entrèrent en possession du Pays de Vaud, avait nécessité un nouveau partage de la région de Praz Rodet où intervenait la commune du Lieu complètement ignorée par l'abergement de 1527.

Les communes de Bursins et de Burtigny se virent désormais dotées d'un vaste territoire situé à l'orient de l'Orbe, soit sur sa rive droite.

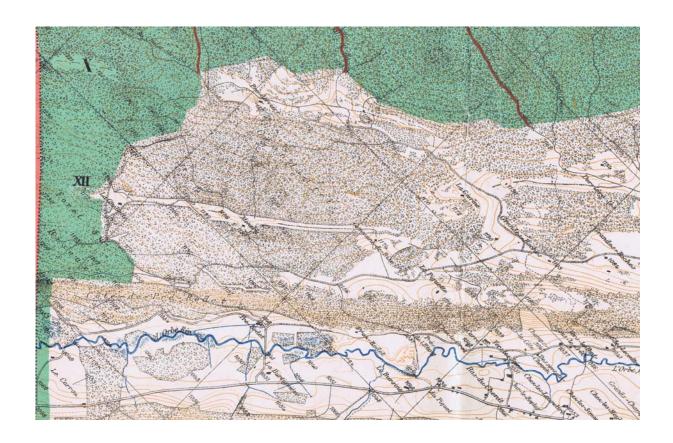
Elles restèrent en indivision une vingtaine d'années. On procéda alors à un partage où la commune de Bursins semble avoir été la plus favorisée, obtenant ainsi déjà à l'époque les trois propriété de la Bursine, du Milieu et du Cerney.

Un privé semble avoir construit une fruitière sur le territoire de Praz-Rodet, soit apparemment au niveau de la Bursine, en 1567 déjà. Il s'agit de Loys de Senarclens.

Nous ne pouvons pas, bien entendu, établir l'histoire complète de ce nouvel alpage et de son chalet qui put être reconstruit plusieurs fois au cours de son histoire, les incendies étant la cause majeure des destructions. Ceux-ci souvent amenés par des défauts de cheminées qui, rappelons-le, alors étaient entièrement en bois, donc relativement peu sécurisante.

Le chalet de la Bursine tel qu'on pouvait le connaître encore au début du XXe siècle, brûla le 6 novembre 1916, et cela suite à une imprudence des employés de l'amodiataire Freymond qui firent du feu dans un calo mal installé. Le chalet fut reconstruit selon des principes plus modernes en 1917. C'est celui que l'on découvre aujourd'hui au bord de la route le Brassus-Bois-d'Amont, à main droite, le premier quand on se dirige vers cette dernière localité.

Des photos heureusement permettent de retrouver le chalet tel qu'il se trouvait avant cet incendie et cette reconstruction qui allait en modifier sensiblement la forme, mais surtout le volume et la surface qui semblent être devenus de beaucoup plus considérable, offrant à cette bâtisse une « massivité » assez impressionnante, mais résolument détachée de toute architecture traditionnelle.



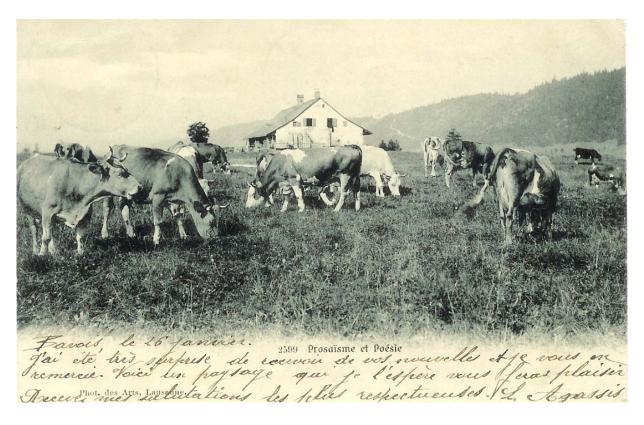
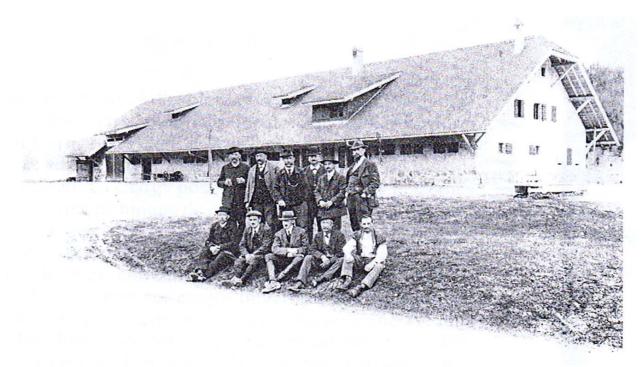


Photo bien connue par les amateurs de cartes postales. Qui connaît une variante au moins au niveau du texte, avec Prose et poésie.



Le photographe ne s'est déplacé que de quelques pas pour prendre le chalet de la Bursine d'un second point de vue.



Après la reconstruction de 1917, probablement la Municipalité de Bursins et quelques représentants de dite commune avec le fruitier. Est-ce la même année 1924 où l'on voit ces messieurs discutant à proximité de leurs voitures à l'intérieur d'une forêt quelconque ?

79 La Bursine

Propriétaire

Exploitant

Altitude

Surface pâturable épurée

Charge en 1972

Provenance du bétail

Durée moyenne du pacage

Mise en valeur du lait

Personnel

- : Commune de Bursins
- : Humbert René, Burtigny
- : 1035 1135 m (bâtiment: 1045 m)
- : 43 ha
- : 40 vaches
 - 2 grandes génisses de 2 à 3 ans
 - 18 génisses moyennes de 1 à 2 ans
 - 20 veaux
- : de la plaine, propriété de l'exploitant
- : 120 jours
- : vendu comme lait industriel à une entreprise de Lucens qui en assure journellement le ramassage sur place. On envisage de reprendre la fabrication du fromage.
- : L'exploitant et son fils adulte

Conditions naturelles et économiques

Cette exploitation d'estivage occupe la rive droite de l'Orbe dans le fond de la vallée. La plus grande partie de la surface est constituée par un grand plateau compris entre la rivière et une côte boisée en forte déclivité s'élevant vers le sud-est. Au-dessus de cette bande de forêt, une parcelle en pente moyenne à forte dépend également de la Bursine. La profondeur du sol est suffisante partout, mais certaines régions, parfois tourbeuses, souffrent d'un excès d'humidité et ne produisent qu'une herbe de qualité



A occident de la Bursine, les sagnes de Praz Rodet, autre monde plus vieux que le monde!

médiocre ou de la litière. Sur les parties saines, il croît un bon fourrage en abondance. On ne rencontre que quelques arbres isolés. Les principales mauvaises herbes sont les chardons, les vérâtres, les boutons d'or, quelques touffes d'orties, ainsi que les laiches et les joncs dans les zones marécageuses. La route qui descend de Bois d'Amont traverse le pâturage. Son tracé presque rectiligne permet une allure rapide ce qui n'est pas sans danger lorsqu'on doit la franchir avec le bétail.

Le chalet se trouve en bordure de la route. De chaque côté, cette voie est gardée par des clôtures. La rotation de la pâture se pratique avec 4 parcs, les vaches broutant toujours séparément. Les abreuvoirs sont au nombre de 6, tous alimentés par des sources. Le bétail a en outre la possibilité de boire à l'Orbe et au ruisseau du Biblanc. Sur le plateau, on récolte plus d'un hectare en fourrage sec. La paille est utilisée pour la litière. Une plateforme bétonnée est destinée au stockage du fumier. Ce dernier se mêne l'automne au moyen d'un épandeur. La fosse à purin dont la capacité atteint 45 m3 est vidangée avec une bossette à pression. On répand 8000 kg de scories et 4000 kg de sel de potasse l'automne, ainsi que de l'engrais azoté au printemps.

Bâtiments

La Bursine est pourvue d'un grand chalet rectangulaire construit en 1918. Ce très bon bâtiment en maçonnerie dispose d'un logement de 4 chambres, cuisine, local de fabrication, chambre à lait et cave. L'électricité est installée. L'eau d'une source parvient à l'intérieur. Deux grandes écuries doubles et une écurie simple, toutes munies de crèches, de couches en bois et d'allées en ciment peuvent accueillir 94 vaches. Une construction séparée à l'ouest du chalet servait de porcherie.

Améliorations à effectuer

- lutter contre les chardons et les vérâtres
- installer des clôtures plus efficaces en bordure de la route et étudier la possibilité de créer un passage à bétail sous cette voie

Georges Vagnières, Cadastre de la production agricole, 1972